Déclaration relative à la protection des données

de la Fondation de prévoyance libre-passage de la Banque Cantonale du Jura SA

BCJ

Ma BCJ *Ma banque*

A. Protection des données

La protection de vos données à caractère personnel est prise très au sérieux par la Fondation libre-passage de la Banque Cantonale du Jura SA (ci-après la Fondation) qui adhère à des normes de protection des données élevées.

Par « données à caractère personnel », on entend toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (plutôt qu'à une entité juridique, telle qu'une société).

Les informations suivantes donnent un aperçu de la manière dont nous traiterons vos données à caractère personnel et des droits qui vous sont conférés par la loi sur la protection des données.

B. Catégories de données traitées et provenance des données

La Fondation traite des données à caractère personnel se rapportant au preneur de prévoyances et à leurs bénéficiaires, aux conjoints, partenaires enregistrés et mandataires, enfants (données d'identification telles que nom, adresse, date de naissance, nationalité, numéro de passeport, numéro d'identification fiscale, nom de l'employeur, etc., coordonnées bancaires et données concernant la situation financière). Les données sont soit communiquées à la Fondation par le client lui-même, soit obtenues par celle-ci auprès de sources accessibles au public (par exemple registre des poursuites, registre du commerce, Internet) ou auprès d'autres tiers.

La Fondation traite également des données considérées comme sensible d'un point de vue du droit de la protection des données, lorsqu'elle traite par exemple des données concernant la santé.

C. Finalités et bases juridiques du traitement des données

Le traitement des Données Personnelles est effectué avant tout pour l'exécution de nos activités en tant que fondation de libre passage conformément à la loi fédérale sur le libre passage (LFLP) et aux dispositions auxquelles la LFLP renvoie, notamment les art. 85a ss de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) ainsi qu'aux ordonnances correspondantes.

En dehors de l'exécution des activités précitées, le traitement de vos Données Personnelles est soumis aux dispositions de protection des données de la LPD.

Le traitement des données est réalisé notamment pour respecter les exigences sur les prestations et les bénéficiaires, les règles d'organisation et de surveillance, les règles sur la responsabilité et le contentieux. Par ailleurs, la Fondation peut traiter des données personnelles en relation avec des intérêts prépondérants qu'elle poursuit, notamment pour conclure ou exécuter un contrat de libre-passage avec le preneur de prévoyance et améliorer l'organisation, les prestations et les processus internes de la Fondation.

La Fondation peut traiter des données en vertu du consentement donné par le preneur de prévoyance (qui peut être révoqué à tout moment), mais également pour l'exécution de ses obligations contractuelles, le respect de ses obligations légales et réglementaires ainsi que pour la poursuite de ses intérêts légitimes (par exemple examen de la solvabilité, mesures de sécurité, gestion des risques, optimisation des processus internes, litiges et recouvrement).

D. Externalisation et transfert des données

La Fondation peut externaliser certaines prestations de services, notamment dans le domaine de l'informatique ou de l'administration. Cependant, dans tous les cas, elle assume la responsabilité relative au domaine confié à une entreprise externe. Les données sont gardées confidentielles.

La Fondation ne transmettra les données du client à d'autres tiers qu'en vertu d'une obligation légale ou réglementaire (par exemple aux autorités fiscales, civiles ou pénales, la Centrale du 2e pilier, à l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA) ou encore aux auditeurs et conseillers juridiques) ou après avoir obtenu le consentement du client.

La Fondation pourra transmettre des données à l'étranger dans la mesure nécessaire pour l'exécution d'ordres donnés par le client, pour remplir ses obligations légales (par exemple obligations de déclaration en vertu du droit fiscal) ou lorsque le client a donné son consentement.

E. Droits de la personne concernée

La personne concernée a le droit, sous réserve des restrictions légales :

- de demander l'accès à ses données à caractère personnel ;
- de demander la rectification de données à caractère personnel inexactes ou incomplètes ;
- de demander l'effacement de ses données à caractère personnel ;
- de demander la restriction du traitement de ses données à caractère personnel (par exemple en s'opposant au traitement de ses données à caractère personnel à des fins de marketing direct).

Même si une personne concernée s'oppose au traitement de données personnelles, la BCJ est autorisée à poursuivre ce traitement s'il est (i) légalement obligatoire, (ii) nécessaire à l'exécution du contrat auquel la personne concernée est partie, (iii) nécessaire à l'exécution d'une mission effectuée dans l'intérêt public ou (iv) nécessaire aux fins d'intérêts légitimes de la BCJ, y compris la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice.

F. Modification des données et données complémentaires

La personne concernée doit informer la Fondation dans les meilleurs délais de toute modification des données recueillies. Elle s'engage également à fournir à la Fondation, sur simple demande, tout renseignement complémentaire considérée comme utile pour le maintien de la relation bancaire et/ou pour satisfaire à des dispositions contractuelles, légales ou réglementaires.

G. Prises de décision automatisées, profilage

La Fondation n'utilise en principe pas de traitements automatisés pour la prise de décision et aucun profil de personnalité n'est établi (aucun profilage).

H. Conservation des données

La Fondation conserve les données aussi longtemps que cela sera nécessaire pour remplir ses obligations légales et contractuelles. En règle générale, les documents sont conservés dix ans après la cessation de la relation d'affaires ou après la fin de la transaction.

I. Contact de la personne responsable

En cas de requête concernant la protection des données, l'interlocuteur est :

Fondation libre passage de la Banque Cantonale du Jura SA
Rue de la Chaumont 10
2900 Porrentruy